

| | | |
|---|---|---------------------|
|  | EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE | <i>Délibération</i> |
| | Séance publique du 21 mai 2021 | N° 2021-268 |

Convocation du 12 mai 2021

Aujourd'hui vendredi 21 mai 2021 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Claudine BICHET à Mme Fannie LE BOULANGER
Mme Céline PAPIN à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
M. Nicolas FLORIAN à M. Emmanuel SALLABERRY
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAS
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à M. Olivier CAZAUX de 14h30 à 15h50 et à partir de 16h45
Mme Christine BOST à Mme Andréa KISS de 13h15 à 16h
Mme Véronique FERREIRA à Mme Béatrice DE FRANCOIS de 14h30 à 15h30
M. Bernard Louis BLANC à Mme Brigitte BLOCH à partir de 13h28
M. Jean-François EGRON à M. Alexandre RUBIO de 12h à 14h30
Mme Delphine JAMET à Mme Harmonie LECERF de 10h30 à 11h40 et de 14h30 à 15h
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 16h10
M. Dominique ALCALA à M. Max COLES à partir de 16h45
Mme Géraldine AMOUROUX à Mme Béatrice SABOURET à partir de 13h15
MM. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 16h
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabrice MORETTI à partir de 15h25
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI jusqu'à 10h30
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Eva MILLIER de 10h30 à 14h30
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 15h55
M. Gérard CHAUSSET à M. Serge TOURNERIE à partir de 14h30
Mme Eve DEMANGE à M. Patrick PAPADATO à partir de 12h15
M. Christophe DUPRAT à M. Jérôme PEScina à partir de 17h10
M. Guillaume GARRIGUES à M. Jean-Marie TROUCHE de 14h30 à 16h24
M. Stéphane GOMOT à M. Stéphane PFEIFFER à partir de 16h
M. Laurent GUILLEMIN à M. Stéphane GOMOT de 11h45 à 15h50
M. Michel LABARDIN à M. Franck RAYNAL à partir de 16h56
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Fabienne DUMAS de 13h à 14h30
Mme Zeineb LOUNICI à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 10h30
M. Jacques MANGON à Mme Christine BONNEFOY de 11h40 à 14h30
M. Jacques MANGON à Mme Béatrice SABOURET à partir de 17h16
M. Guillaume MARI à Mme Nadia SAADI à partir de 12h20
M. Thierry MILLET à Mme Karine ROUX-LABAT de 12h55 à 14h30
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Simone BONORON à partir de 16h15
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY à partir de 13h15

M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 13h15
M. Fabien ROBERT à M. Emmanuel SALLABERRY à partir
de 13h15
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Stéphanie ANFRAY à
partir de 16h05
M. Thierry TRIJOLET à M. Alain ANZIANI jusqu'à 10h et à
partir de 16h

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h50

LA SEANCE EST OUVERTE

| | | |
|---|---|---------------------|
|  BORDEAUX MÉTROPOLE | Conseil du 21 mai 2021 | Délibération |
| | Direction de la multimodalité Service études, animation territoriale, marketing | N° 2021-268 |

RER métropolitain - Halte Talence La Médoquine - Convention de financement pour l'étude complémentaire aux études préliminaires - Décision - Autorisation

Madame Claude MELLIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole soutient le projet d'ouverture de halte de La Médoquine depuis plusieurs années, via la conduite et la participation aux différentes études préalables, et l'a inscrit dans la feuille de route pour le développement d'un Réseau express régional (RER) Métropolitain, adoptée par Bordeaux Métropole et la Région en décembre 2018.

La halte sera desservie par les Ter de la ligne Bordeaux-Le Verdon et les Ter diamétralisés Libourne-Arcachon, soit au total 4 trains par heure et par sens à terme. Son potentiel de fréquentation est estimé à 2 500 montées et descentes par jour (horizon 2030), ce qui la placera parmi les principaux arrêts ferroviaires de Bordeaux Métropole, juste après les pôles de Cenon et Pessac centre. Une part importante de la fréquentation devrait concerner des trajets Médoquine – Bordeaux Saint-Jean, ce qui démontre la complémentarité avec le réseau urbain.

La halte offrira une meilleure accessibilité à deux pôles métropolitains majeurs à proximité, le campus et le CHU Pellegrin, et au centre de l'agglomération grâce à la connexion avec la future ligne de Transport en Commun à haut niveau de service reliant le CHU à Talence Thouars et Gradignan Malartic.

La Métropole a mené et participé à plusieurs études en vue de l'ouverture de la halte. A l'issue des études préliminaires d'aménagement de la halte en juin 2020, la SNCF a annoncé un coût de réalisation de 24,8M€ courants (contre 11,6M€ lors des premières estimations en 2015), et une durée de livraison de 50 mois à partir de l'engagement de l'avant-projet.

Vu ces évolutions, Bordeaux Métropole et la Région ont décidé d'expertiser les études SNCF, notamment les coûts et délais, et d'analyser des variantes d'aménagement supplémentaires (élargissement du pont de l'avenue de la Mission Haut-Brion, localisation des quais...) qui représentent des possibilités d'optimisation des coûts. Cette étude complémentaire permettra de fiabiliser le programme et d'optimiser les coûts et le calendrier de l'opération, en associant étroitement la SNCF, maître d'ouvrage des futures étapes du projet de halte.

Cette étude, pilotée par la Métropole, est estimée à 83k€ HT. Elle sera cofinancée à 50% par la Métropole et la Région, soit une participation estimative de 41,5k€ HT chacune. Son rendu est prévu en avril, et pourra faire l'objet d'un comité de pilotage en mai 2021.

Les préconisations de l'étude seront versées à la concertation réglementaire des deux lignes du RER métropolitain Libourne-Arcachon (intégrant la halte de La Médoquine) et Langon-St Mariens à mener par la SNCF à l'automne 2021.

Cette étude complémentaire contribuera ainsi à éclairer le choix d'un scénario d'aménagement préférentiel en vue de commander les études suivantes à la SNCF (avant-projet).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération du Conseil métropolitain n°2016-7 du 22 janvier 2016 adoptant la Stratégie métropolitaine pour les mobilités,

VU la délibération du Conseil métropolitain n°2018-596 du 9 novembre 2018 adoptant la convention de l'étude d'exploitation d'une halte ferroviaire : La Médoquine à Talence,

VU la délibération du Conseil métropolitain n°2018-826 du 21 décembre 2018 adoptant le projet de développement d'un Réseau express régional métropolitain,

VU la délibération du Conseil métropolitain n°2019-414 du 12 juillet 2019 adoptant la convention de financement des études préliminaires de la halte ferroviaire de La Médoquine à Talence,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'intérêt de rouvrir la halte ferroviaire de La Médoquine à Talence pour l'amélioration des déplacements, et de mener pour ce faire une étude complémentaire aux études préliminaires menées par la SNCF,

DECIDE

Article 1 : de conduire l'étude complémentaire aux études préliminaires de la halte de La Médoquine menées par la SNCF.

Article 2 : de cofinancer cette étude à parité avec la Région, pour un coût estimé à 83 K€ HT, soit 99,6 € TTC.

Article 3 : d'autoriser le Président à signer la convention de financement correspondante.

Article 4 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget 2021 du budget principal, au chapitre 20, article 2031.

Article 5 : d'imputer la recette correspondante pour un montant de 41,5 K€ HT, soit 49,8 K€ TTC, sur le budget principal, au chapitre 13, article 1312.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 21 mai 2021

| | |
|---|---|
| <p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 31 MAI 2021</p> <p>PUBLIÉ LE : 31 MAI 2021</p> | <p>Pour expédition conforme, la Vice-présidente,</p> <p>Madame Claude MELLIER</p> |
|---|---|